

LETTRE DU RESEAU DES JEUNES CHERCHEURS

Chers membres du Réseau des jeunes chercheurs,
Chères lectrices, Chers lecteurs,

Dans cette lettre vous trouverez l'actualité juridique du mois de septembre 2020. Vous trouverez également de nouvelles rubriques concernant les actualités du Tribunal du droit de la mer et de la Cour d'arbitrage de l'OHADA.

En espérant que vous prendrez plaisir à lire cette lettre,

Le Bureau des Jeunes Chercheurs

SOMMAIRE

NOUVELLES EN VRAC...	2
APPELS A COMMUNICATION, OFFRES D'EMPLOI...	3
JURISPRUDENCES INTERNATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL	4
COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	4
JURISPRUDENCES RELATIVES AU DROIT DES INVESTISSEMENTS	4
COUR COMMUNE DE JUSTICE ET D'ARBITRAGE DE L'OHADA	5
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER	8
COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME	9
COUR INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME	9
COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES	11
ACTIVITES DES ORGANES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	17
ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES	17
CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES	18
COMITE DU CONSEIL DE SECURITE FAISANT SUITE AUX RESOLUTIONS 1267 (1999), 1989 (2011) ET 2253 (2015) CONCERNANT L'EIL (DAECH), AL-QAIDA ET LES PERSONNES, GROUPES, ENTREPRISES ET ENTITES QUI LEUR SONT ASSOCIES	18
COMITE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS	18
PUBLICATIONS DES BLOGS EN RAPPORT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL	19
BLOGS DE LANGUE FRANÇAISE	19
BLOGS DE LANGUE ANGLAISE	19
BLOGS DE LANGUE ESPAGNOLE	35

NOUVELLES EN VRAC...

- ❖ La Galerie des internationalistes francophones de la SFDI vient de s'enrichir : vous trouverez désormais huit nouveaux portraits. [Voici le lien pour y accéder.](#)
- ❖ L'Institut de recherche en droit international et européen (IREDIES) de l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne organise la troisième édition des Entretiens de la Défense Européenne par web-conférence, sur le thème : « **Avenir de l'Europe : quelle ambition pour la défense européenne?** », le mercredi **4 novembre 2020**. [Voici le lien pour plus d'informations.](#)
- ❖ L'Association Française pour les Nations Unies (AFNU) en partenariat avec le centre Thucydide organise une journée conférence sur le thème : « Le patrimoine mémoriel un enjeu international », le 6 novembre 2020. [Voici le lien pour plus d'informations.](#)
- ❖ Le Centre d'études et de recherches internationales et communautaires (CERIC) d'Aix-Marseille et l'Institut de droit économique de la mer (INDEMER) organisent un colloque sur le thème : « **Conflits d'usages en mer et droit de l'Union européenne** », les jeudi **19** et vendredi **20 novembre 2020**. [Voici le lien pour plus d'informations.](#)
- ❖ L'Université de Rennes 1 organise un colloque sur le thème : « **La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples : bilan et avenir** », les jeudi **10** et vendredi **11 décembre 2020**. [Voici le lien pour plus d'informations.](#)
- ❖ Le premier numéro de la nouvelle **Revue de droit contentieux et de la guerre économique – Lawfare Law Review**, est désormais accessible en ligne [à cette adresse.](#)
- ❖ Le 23 octobre dernier, l'AFNU a organisé à l'occasion de la Journée des Nations Unies, dans le cadre des 75 ans de l'ONU un webinar « **75^e anniversaire de l'ONU : quel avenir pour les Nations Unies ?** ». Vous trouverez l'enregistrement en ligne sur YouTube [via ce lien.](#)

APPELS A COMMUNICATION, OFFRES D'EMPLOI...

- ❖ Le **Yearbook of International Disaster Law (YIDL)** lance un appel à contribution sur quatre différentes sections : *thematic Section, a General Section, International disaster law in practice and Bibliographical index and book reviews*. Les contributions sont à envoyer avant le **31 octobre 2020**. [Voici le lien pour plus d'informations.](#)

JURISPRUDENCES INTERNATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL

Cour Internationale de Justice

Par une [ordonnance](#) du 8 septembre 2020, la Cour décide de procéder à une expertise confiée à quatre experts indépendants et poursuit l'analyse des demandes et moyens des préjudices avancés par le demandeur, dans l'affaire des « *Activités armées sur le territoire du Congo (République Démocratique du Congo c. Ouganda)* ».

Jurisprudences relatives au droit des investissements

Avec la contribution de Ruxandra Gologan

CIRDI

Westmoreland Coal Company v. Government of Canada, [ICSID Case No. UNCT/20/3](#)

- [Procedural Order No. 2 - Hearing Protocol](#), September 21, 2020 (Disponible en Anglais)

Gran Colombia Gold Corp. v. Republic of Colombia, [ICSID Case No. ARB/18/23](#)

- [Procedural Order No. 7](#), September 21, 2020 (Disponible en Anglais)

Raiffeisen Bank International AG and Raiffeisenbank Austria d.d. v. Republic of Croatia, [ICSID Case No. ARB/17/34](#)

- [Decision on Respondent's Jurisdictional Objections](#), September 30, 2020 (Disponible en Anglais)

ESPF Beteiligungs GmbH, ESPF Nr. 2 Austria Beteiligungs GmbH, and InfraClass Energie 5 GmbH & Co. KG v. Italian Republic, [ICSID Case No. ARB/16/5](#)

- [Award](#), September 14, 2020 (Disponible en Anglais)

Eskosol S.p.A. in liquidazione v. Italian Republic, [ICSID Case No. ARB/15/50](#)

- [Award of the Tribunal](#), September 4, 2020 (Disponible en Anglais)

Gabriel Resources Ltd. and Gabriel Resources (Jersey) v. Romania, [ICSID Case No. ARB/15/31](#)

- [Procedural Order No. 33](#), September 18, 2020 (Disponible en Anglais)

Cortec Mining Kenya Limited, Cortec (Pty) Limited and Stirling Capital Limited v. Republic of Kenya, [ICSID Case No. ARB/15/29](#)

- [Procedural Order No. 3](#), August 12, 2020 (Disponible en Anglais)
- [Procedural Order No. 4](#), September 18, 2020 (Disponible en Anglais)

9REN Holding S.a.r.l v. Kingdom of Spain, [ICSID Case No. ARB/15/15](#)

- [Memorandum Opinion of US District Court for the District of Colombia](#), September 30, 2020 (Disponible en Anglais)

Strabag SE v. Libya, [ICSID Case No. ARB\(AF\)/15/1](#)

- [Award](#), June 29, 2020 (Disponible en Anglais)
- [Petition to vacate arbitral award](#), September 15, 2020 (Disponible en Anglais)

NextEra Energy Global Holdings B.V. and NextEra Energy Spain Holdings B.V. v. Kingdom of Spain, [ICSID Case No. ARB/14/11](#)

- [Memorandum Opinion of US District Court for the District of Colombia](#), September 30, 2020 (Disponible en Anglais)

Orascom TMT Investments S.à r.l. v. People's Democratic Republic of Algeria, [ICSID Case No. ARB/12/35](#)

- Décision sur l'annulation, 17 septembre 2020 (Disponible en [Anglais](#) et [Français](#))

ConocoPhillips Petrozuata B.V., ConocoPhillips Hamaca B.V. and ConocoPhillips Gulf of Paria B.V. v. Bolivarian Republic of Venezuela, [ICSID Case No. ARB/07/30](#)
Procedural Order No. 1, August 28, 2020 (Disponible en [Anglais](#) et [Espagnol](#)).

Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA

Avec la contribution de Natalia Gaucher-Mbodji, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille

Note : L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), instituée le 17 octobre 1993 par le Traité de Port-Louis, regroupe aujourd'hui 17 États africains. Son objectif est de rationaliser le droit des affaires afin de garantir la sécurité juridique des investissements en Afrique, mais aussi d'offrir une sécurité judiciaire.

Cette chronique, nouvelle dans la Lettre des Jeunes Chercheurs de la SFDI, se focalisera sur des arrêts marquants rendus notamment en matière d'arbitrage, d'investissement et d'exécution des décisions de justice.

Un décalage entre la date des arrêts et la date de la Lettre est dû au rythme de publication des arrêts dans le Recueil de jurisprudence de la CCJA, qui est pour l'instant notre seule source d'accès à la jurisprudence récente de la Cour. Ce recueil est disponible à l'achat [sur le site de son éditeur](#). Si vous souhaitez plus d'informations sur les arrêts de la chronique, vous pouvez écrire à l'auteur à l'adresse natalia.gaucher@gmail.com.

Notre souhait sera réalisé si cette chronique permet la diffusion du droit de l'OHADA, et si elle nourrit la curiosité juridique et le regard comparatiste.

Arbitrage international

CCJA, 12 mars 2020, arrêt n° 069/2020, Sté Namemco Energy Limited et Monsieur Mabanga c. Vodacom International Limited et autres.

Règles de compétence applicables à la demande d'exequatur d'une sentence d'un tribunal arbitral CCI siégeant à Paris – Articulation entre l'acte uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage et la Convention de New York du 10 janvier 1958

La question de la compétence de la juridiction d'un État membre saisie d'une demande d'exequatur d'une sentence arbitrale rendue dans un État tiers à l'OHADA est régie non par le droit de l'OHADA mais par la Convention de New York du 10 janvier 1958 ratifiée par l'État du siège de la sentence, et l'État saisi de la demande d'exequatur. Cette Convention renvoie aux

règles de compétence de l'État requis, en l'espèce le Code de procédure civile de République Démocratique du Congo.

Dans cette affaire, la CCJA a été saisie d'un recours en cassation contre un arrêt rendu par la cour d'appel de Kinshasa/Gombe ayant déclaré irrecevable l'appel contre une ordonnance d'*exequatur* d'une sentence CCI. Puisque la sentence arbitrale a été rendue à Paris, dans un État tiers à l'OHADA, les débiteurs ont contesté la compétence de la juridiction saisie, en ce qu'elle violerait la règle une règle de compétence exclusive formulée par le droit interne congolais en matière d'exécution des sentences internationales.

Il est reproché à l'arrêt d'appel de n'avoir pas répondu à cette exception d'incompétence. Dans son pourvoi formé devant la CCJA, les demandeurs réitèrent l'exception d'incompétence sur le fondement de l'article 34 de l'Acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage de 1999, et de l'article III de la Convention de New York du 10 janvier 1958. D'après le pourvoi, ce n'est pas le droit de l'OHADA, mais la Convention de New York, ratifiée par l'État du siège de la sentence, et par l'État requis de la demande d'*exequatur*, qui détermine les règles de compétence applicables à la demande d'*exequatur*. La cour d'appel n'aurait donc pas dû statuer en formation collégiale, parce que le droit congolais, applicable en vertu de la Convention de New York, réserve une compétence exclusive au président de la cour d'appel pour connaître des demandes d'*exequatur* des sentences étrangères.

La Cour d'appel devait effectivement répondre à l'exception d'incompétence avant de connaître de l'appel... Mais au regard de quelles règles ? Le problème traité par la CCJA est la détermination des règles de compétence applicables à la demande d'exequatur dans un État membre de l'OHADA d'une sentence arbitrale rendue dans un État tiers. Faut-il répondre par application du droit de l'OHADA ou bien de la Convention de New York lorsqu'elle a été ratifiée par ces deux États ? Ce problème est d'autant plus important sur les 17 États membres de l'OHADA, 12 sont aussi parties à la Convention de New York sur la reconnaissance et l'exécution des sentences étrangères (les cinq États ne l'ayant pas ratifiée sont les suivants : Guinée Bissau, Togo, Tchad, Guinée Équatoriale, Congo Brazzaville).

L'arrêt d'appel est cassé suivant l'argumentaire du pourvoi : selon la CCJA, l'Acte uniforme relatif à l'arbitrage n'a pas vocation à s'appliquer en l'espèce, contrairement à ce qu'a retenu la cour d'appel. En effet, lorsque le siège du tribunal arbitral est situé dans un État tiers à l'OHADA, la procédure échappe au champ d'application de l'Acte uniforme relatif à l'arbitrage (art. 1 de l'Acte uniforme). La CCJA combine alors l'article 34 de l'Acte uniforme relatif à l'arbitrage, et l'article III de la Convention de New York du 10 janvier 1958 ratifiée par la France et le Congo (RDC). Elle en déduit l'application de la Convention de New York, selon laquelle lorsque la sentence est rendue dans un État tiers à l'OHADA, le tribunal compétent pour connaître de la demande d'*exequatur* est déterminé par les règles de procédure de l'État dont les juridictions sont saisies, en l'espèce le Congo.

En effet, l'article 34 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage, dans sa version de 1999, énonce que « *les sentences arbitrales rendues sur le fondement de règles différentes de celles prévues par le présent Acte uniforme sont reconnues dans les États parties dans les conditions prévues par les conventions internationales éventuellement applicables* ». En l'espèce, la sentence arbitrale a été rendue par un tribunal siégeant en France, et son *exequatur* est demandé au Congo. Ces deux États ont ratifié la Convention de New York du 10 janvier 1958 sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères. Par conséquent, c'est ce texte qui détermine les règles de compétence applicables à la demande d'*exequatur*. En vertu de l'article III de la Convention de New York, « *chacun*

des Etats contractants reconnaîtra l'autorité d'une sentence arbitrale et accordera l'exécution de cette sentence conformément aux règles de procédures suivies dans le territoire où la sentence est invoquée », c'est-à-dire, en l'espèce, le droit congolais. Or le droit de République Démocratique du Congo (art. 184 et 185 du Code de procédure civile) prévoit à cet égard une compétence exclusive, celle du président de la cour d'appel : la cour d'appel, saisie dans sa formation collégiale, était donc incompétence pour connaître de la demande. Elle aurait dû non seulement répondre à l'exception d'incompétence, mais surtout y répondre favorablement. Par voie d'évocation, la CCJA se déclare donc incompétente.

Cette décision est importante quant au champ d'application de l'Acte uniforme relatif à l'arbitrage, dont la révision de 2017 a conservé la règle de l'article 34, qui renvoie aux conventions internationales conclues en matière de reconnaissance de sentences arbitrales rendues dans des États tiers. La solution peut donc s'étendre à d'autres textes que la Convention de New York, par exemple des conventions bilatérales. Il est intéressant de noter la réserve de l'article 34 : en l'absence de telles conventions, une sentence rendue dans un État tiers est reconnue « *dans les mêmes conditions que celles prévues* » par l'Acte uniforme relatif à l'arbitrage. Ainsi, lorsque l'État requis pour l'*exequatur* d'une sentence rendue dans un État tiers à l'OHADA n'est pas signataire de la Convention de New York, et qu'aucune convention sur la reconnaissance des sentences arbitrales n'est applicable, l'Acte uniforme relatif à l'arbitrage devrait servir de base à la détermination des règles de compétence.

Immunités d'exécution

CCJA, 14 mai 2020, n° 168/2020, Société American Eagle Guard Security c. Hôtel Sarakawa

Nature juridique de l'entité créée avant l'entrée en vigueur de l'Acte uniforme relatif aux sociétés commerciales et n'ayant pas été mis en conformité avec ce texte – Société de fait – Réitération du refus du bénéfice de l'immunité d'exécution aux sociétés privées.

La personne morale, enregistrée dans un État membre de l'OHADA, qui se prévaut du statut d'entreprise publique, est qualifiée de société de fait lorsqu'elle n'a pas mis son statut en conformité avec la réglementation OHADA sur les sociétés commerciales. Cette qualification est en outre justifiée en par le fonctionnement de l'entité et par l'objet contrats litigieux.

Une société de fait, société de droit privé, ne peut se prévaloir de l'immunité d'exécution prévue par l'article 30 de l'AUPSRVE, réservée aux personnes publiques.

L'Hôtel Sarakawa situé au Togo a conclu en 2015 un contrat de gardiennage avec la Société American Eagle Guard Security, aux fins d'assurer la sécurité de ses installations et de ses clients. Mécontent des prestations du gardien, l'Hôtel décide de geler le paiement de ses factures. Son cocontractant a obtenu en première instance l'autorisation de pratiquer une saisie conservatoire sur ses biens, mais l'Hôtel Sarakawa a invoqué en appel son immunité d'exécution et obtenu la mainlevée des saisies pratiquées sur ses biens : la cour d'appel de Lomé l'a qualifiée d'entreprise publique bénéficiant à ce titre de l'immunité d'exécution.

Son co-contractant s'est donc tourné vers la CCJA, demandant la cassation de cet arrêt pour violation de l'article 30 de l'Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution (AUPSRVE), ce texte déterminant les conditions dans lesquelles une entité bénéficie de l'immunité d'exécution. Un problème particulier se posait en l'espèce quant au statut de l'entité en question, qui se prévalait du statut d'entreprise publique en vertu du droit interne, mais ne s'est pas mise en conformité avec la réglementation communautaire sur les sociétés commerciales.

La CCJA est donc saisie de la question du champ d'application de l'article 30 de l'AUPSRVE : accorde-t-il le bénéfice de l'immunité d'exécution à une entité se prévalant du statut d'entreprise publique, qui n'a pas mis son statut en conformité avec le droit OHADA des sociétés commerciales (Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique) ?

La CCJA répond d'une part, quant au statut de l'entité, considérant que puisqu'elle ne s'est pas mise en conformité avec la réglementation communautaire sur les sociétés commerciales, elle est requalifiée de société de fait au regard de son fonctionnement et de l'objet des contrats litigieux ; et d'autre part, par conséquent, la CCJA considère qu'une société de fait, société de droit privé, ne bénéficie pas de l'immunité d'exécution, car cette immunité est réservée aux personnes publiques en vertu de l'article 30 de l'AUPSRVE.

L'arrêt est alors cassé en ce qu'il a accordé à tort le bénéfice de l'immunité d'exécution. Évoquant le litige, la CCJA ordonne toutefois la mainlevée des saisies, non plus en raison de l'immunité d'exécution, mais en faisant droit à l'argumentation au fond de la société débitrice.

Sur le refus du bénéfice de l'immunité d'exécution, la CCJA confirme une tendance récente de sa jurisprudence à resserrer le champ de l'immunité d'exécution autour des seules personnes de droit public, précision absente de l'article 30 de l'AUPSRVE ayant suscité des divergences d'interprétation. Depuis l'arrêt *La société des Grands Hôtels du Congo* rendu le 26 avril 2018 (n° 103/2018), et encore plus clairement, l'arrêt *Grégoire BAKANDEJA WA MPUNGU* rendu le 28 novembre 2019 (n° 267/2019), la CCJA exclut les personnes privées du champ de l'immunité d'exécution prévue à l'article 30 de l'AUPSRVE. Cette interprétation est saluée par une partie de la doctrine qui appelle à graver cette interprétation dans le marbre de l'Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution (v. Jérémie Wambo, *L'immunité d'exécution des personnes morales de droit public en droit OHADA. Note de jurisprudence, Recueil de jurisprudence de la CCJA*, n° 35, mars 2020, pp. 171 et suivantes).

Tribunal International du Droit de la Mer

Avec la contribution de Charlotte Collard, doctorante à l'Université de Paris I

Le 25 septembre 2020, le Tribunal a amendé plusieurs articles de son Règlement (cf. [communiqué de presse](#)) afin de prévoir la possibilité que des audiences et séances se tiennent par visio-conférence, en partie ou complètement, lorsque des raisons de santé publique, des motifs de sécurité ou d'autres motifs impérieux l'exigent.

Cour Européenne des Droits de l'Homme*Avec la contribution d'Olga Bodnarchuk, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille*[Pays-Bas c. Russie, req. n° 28525/20](#)

Le 10 juillet 2020, le gouvernement des Pays-Bas a introduit une requête interétatique contre la Russie concernant la destruction de l'avion, qui assurait le vol MH-17 de la Malaysian Airlines le 17 juillet 2014 et qui survolait l'est de l'Ukraine. Le gouvernement des Pays-Bas allègue les violations des articles 2, 3 et 13 de la Convention car, selon lui, l'avion a été abattu par un système de missiles appartenant à la Russie et fourni par celle-ci, ce qui a causé la mort de 298 personnes dont 196 ressortissants néerlandais.

[Liechtenstein c. République tchèque](#)

Le 19 août 2020, le gouvernement du Liechtenstein a introduit une requête interétatique contre la République tchèque. La requête porte sur les biens situés en République tchèque et dont cette dernière a revendiqué la propriété. Les biens en question avaient été confisqués en application du décret de 1945 considérant les ressortissants du Liechtenstein comme des ressortissants allemands. Dans ce sens, le Liechtenstein allègue les violations de plusieurs dispositions de la Convention, notamment des articles 6, 8, 13, 14 et de l'article 1 du Protocole n° 1.

[Mesures provisoires dans l'affaire Arménie c. Azerbaïdjan](#)

Le 29 septembre 2020, la Cour a décidé d'appliquer les mesures provisoires dans l'affaire Arménie c. Azerbaïdjan. Afin de prévenir les violations graves à la Convention, la Cour a demandé aux deux États de s'abstenir de toute mesure, notamment des actions militaires, mettant en danger la vie et la santé de la population civile et d'informer la Cour des mesures prises.

Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme*Avec la contribution d'Arnaud Lobry, doctorant à l'Université de Cergy-Pontoise*[Août 2020](#)

La Cour a publié après la parution de la précédente Lettre l'arrêt *Acosta Martínez et autres c. Argentine*, rendu le 31 août 2020. C'est la raison pour laquelle il figure dans la présente Lettre.

[Acosta Martínez et autres c. Argentine](#), Fond, réparations et dépens, 31 août 2020, Série C n°410 (uniquement en espagnol) – (Reconnaissance de responsabilité – Discrimination raciale – Violences policières – Profilage racial des suspects – Droit à la liberté personnelle – Égalité devant la loi – Non-discrimination – Obligation d’adopter des dispositions de droit interne – Réparations – Obligation d’enquêter – Satisfaction – Garanties de non-répétition – Préjudice matériel – Préjudice moral).

Septembre 2020

La Cour interaméricaine a rendu **un arrêt** et **quatre ordonnances** en septembre 2020.

[Fernández Prieto et Tumbeiro c. Argentine](#), Fond et réparations, 1^{er} septembre 2020, Série C n°411 (uniquement en espagnol) – (Reconnaissance de responsabilité – Droit à la liberté personnelle – Égalité devant la loi – Interdiction des discriminations – Protection de l’honneur et de la dignité – Obligation de respecter et de garantir les droits – Obligation d’adopter des dispositions de droit interne – Réparations – Satisfaction – Garanties de non-répétition – Préjudice matériel – Préjudice moral).

[Ruiz Fuentes et autres c. Guatemala](#), demande de mesures provisoires et surveillance de l’exécution de l’arrêt, 2 septembre 2020 (uniquement en espagnol) – (Extrême gravité – Urgence – Risque de dommage irréparable aux personnes – Obligation d’enquêter et de poursuivre les personnes responsables des violations des droits humains constatées dans l’arrêt au principal).

[Affaire du massacre de Pueblo Bello, affaire des massacres d’Ituango et affaire Valle Jaramillo et autres c. Colombie](#), demande de mesures provisoires et surveillance de l’exécution des arrêts, 3 septembre 2020 (uniquement en espagnol) – (Compétence de la Cour en matière de mesures provisoires – Qualification des mesures sollicitées comme mesures provisoires – Obligation d’enquêter et de poursuivre les personnes responsables des violations des droits humains constatées dans l’arrêt au principal – Extradition vers la Colombie des personnes reconnues coupables des violations des droits humains – Diligence du gouvernement colombien à requérir l’extradition des personnes coupables de violations des droits humains).

[Galindo Cárdenas et autres c. Pérou](#), demande de mesures provisoires et surveillance de l'exécution de l'arrêt, 3 septembre 2020 (uniquement en espagnol) – (Compétence de la Cour IADH en matière de mesures provisoires – Qualification des mesures sollicitées comme mesures provisoires – Obligation d'enquêter et de poursuivre les personnes responsables des violations des droits humains constatées dans l'arrêt au principal – Non-paiement des sommes accordées par la Cour à titre d'indemnisation des préjudices matériel et moral dans l'arrêt au principal – Justification du retard de paiement par la pandémie de Covid-19 – Impossibilité pour un État d'invoquer des justifications d'ordre interne pour ne pas exécuter ses obligations internationales).

[Molina Theissen c. Guatemala](#), demande de mesures provisoires et surveillance de l'exécution de l'arrêt, 3 septembre 2020 (uniquement en espagnol) – (Compétence de la Cour en matière de mesures provisoires – Qualification des mesures sollicitées comme mesures provisoires – Obligation d'enquêter et de poursuivre les personnes responsables des violations des droits humains constatées dans l'arrêt au principal – Poursuite de la procédure de surveillance de l'exécution de l'arrêt).

Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Avec la contribution d'Arnaud Lobry, doctorant à l'Université de Cergy-Pontoise

Cette rubrique n'avait pas pu rendre compte des activités de la Cour africaine pour les mois de juillet et août 2020 dans la précédente Lettre. C'est la raison pour laquelle ses arrêts et décisions rendus sur cette période figurent dans la présente rubrique.

La Cour africaine a rendu **quatre arrêts** et **deux ordonnances** en juillet 2020 ; aucune décision en août.

Juillet 2020

[Suy Bi Gohore Emile et autres c. République de Côte d'Ivoire](#), arrêt, 15 juillet 2020, req. n°044/2019 – (Exception d'incompétence matérielle – Recevabilité de la requête – Recevabilité d'une requête remplacée par une autre – Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance – Protocole de la CEDEAO relatif à la démocratie – Obligation de créer un organe indépendant et impartial – Composition de l'organe électoral – Indépendance institutionnelle de l'organe électoral – Indépendance véritable de l'organe électoral – Droit des citoyens de participer librement à la

direction des affaires publiques – Égalité devant la loi – Obligation d'exécuter l'arrêt de la Cour – Réparations – Obligation de garantir que des élections aient lieu avant chaque élection pour la désignation au niveau local de l'organe électoral – Obligation de garantir avant chaque élection que le processus de nomination des membres de partis politiques au sein de l'organe électoral soit piloté par des partis d'opposition).

[Jebra Kambole c. République unie de Tanzanie](#), arrêt, 15 juillet 2020, req. n°018/2018 – (Épuisement des voies de recours internes – Dépôt de la requête dans un délai raisonnable – Non-discrimination – Égale protection devant la loi – Droit à ce que sa cause soit entendue – Obligation générale de garantie des droits – Réparations – Adoption des mesures constitutionnelles, législatives ou autres – Obligation de l'État défendeur de modifier sa constitution – Obligation de diffuser l'arrêt).

[Ramadhani Issa Malengo c. République unie de Tanzanie](#), requête en révision, 15 juillet 2020, req. n°001/2019 – (Requête en révision – Compétence de la Cour – Recevabilité de la requête en révision – Nécessité de nouvelles preuves dont le requérant n'avait pas connaissance au moment du prononcé de l'arrêt – Irrecevabilité).

[Konaté Kalilou et Doumbia Ibrahim c. République de Côte d'Ivoire](#), ordonnance (mesures provisoires), 15 juillet 2020, req. n°036/2019 et n°037/2019 – (Compétence *prima facie* – Absence d'effet du retrait par l'État défendeur de sa déclaration d'acceptation de la compétence de la Cour – Absence de preuve à l'appui de la demande de mesures provisoires – Rejet de la demande).

[Elie Sandwidi c. Burkina Faso, République du Bénin, République de Côte d'Ivoire et République du Mali \(req. n°014/2020\)](#) et [Mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des Peuples c. Burkina Faso et trois autres États \(req. n°017/2020\)](#), ordonnance (jonction d'instance), 15 juillet 2020. Les deux instances jointes sont désormais communément intitulées « Jonction des instances dans les affaires Requête n°014/2020 et 017/2020 – *Elie Sandwidi et le Mouvement burkinabé des droits de l'Homme et des Peuples c. Burkina Faso et trois autres États* ».

Septembre 2020

La Cour africaine a rendu **sept arrêts** et **sept ordonnances** au mois de septembre 2020.

Elle a également adopté son nouveau [Règlement intérieur révisé](#) le 25 septembre 2020.

[*Christopher Jonas c. République unie de Tanzanie*](#), arrêt (réparations), 25 septembre 2020, req. n°011/2015 – (Réparations pécuniaires – Préjudice matériel – Préjudice moral – Réparations non pécuniaires – Garanties de non-répétition – Rapport d'exécution de l'arrêt par l'État défendeur – Satisfaction).

[*James Wanjara et quatre autres c. République unie de Tanzanie*](#), arrêt, 25 septembre 2020, req. n°033/2015 – (Compétence de la Cour – Compétence matérielle – Épuisement des voies de recours internes – Dépôt de la requête dans un délai raisonnable – Droit à un procès équitable – Droit à une assistance judiciaire gratuite – Légalité des peines et des délits – Examen des moyens de preuve par les juridictions internes – Réparations – Réparations pécuniaires – Préjudice matériel – Préjudice normal – Réparations non pécuniaires – Restitution – Remise en liberté des requérants – Garanties de non-répétition – Rapport d'exécution de l'arrêt par l'État défendeur).

[*Hamad Mohamed Lyambaka c. République unie de Tanzanie*](#), arrêt, 25 septembre 2020, req. n°010/2016 (uniquement en anglais) – (Compétence de la Cour – Compétence matérielle – Épuisement des voies de recours internes – Dépôt de la requête dans un délai raisonnable – Caractère déraisonnable du délai pour le dépôt de la requête).

[*Job Mlama et autres c. République unie de Tanzanie*](#), arrêt, 25 septembre 2020, req. n°019/2016 (seul le résumé de l'arrêt est actuellement disponible) – (Compétence de la Cour – Compétence matérielle – Épuisement des voies de recours internes – Dépôt de la requête dans un délai raisonnable – Droit à un procès équitable – Examen des moyens de preuve par les juridictions internes – Légalité des peines et des délits – Libération sous caution jusqu'au procès d'appel – Préservation de la sécurité des témoins).

[*Chananja Luchagula c. République unie de Tanzanie*](#), arrêt (compétence et recevabilité), 25 septembre 2020, req. n°039/2016 (seul le résumé de l'arrêt en anglais est actuellement disponible) – (Compétence de la Cour – Compétence matérielle – Épuisement des voies de recours internes – Dépôt de la requête dans un délai raisonnable – Caractère déraisonnable du délai pour le dépôt de la requête).

[Boubacar Sissoko et 74 autres c. République du Mali](#), arrêt, 25 septembre 2020, req. n°037/2017 – (Compétence – Recevabilité – Exception tirée de l'utilisation de termes outrageants et insultants – Épuisement des voies de recours internes – Égalité devant la loi – Non-discrimination – Droit d'être promu – Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels – Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans l'enseignement).

[Yacouba Traoré c. République du Mali](#), arrêt (compétence et recevabilité), 25 septembre 2020, req. n°010/2018 – (Compétence de la Cour – Compétence matérielle – Recevabilité – Épuisement des voies de recours internes – Recours pendants et non épuisés au moment de l'introduction de la requête).

[Houngue Eric Noudehouenou c. République du Bénin](#), ordonnance (mesures provisoires), 25 septembre 2020, req. n°003/2020 – (Compétence *prima facie* – Urgence – Risque réel et imminent – Préjudice irréparable – Droit de participer librement à la gestion des affaires publiques de son pays – Impossibilité pour le requérant de se présenter à l'élection présidentielle – Inexécution par l'État défendeur des ordonnances de mesures provisoires antérieures – Obligation pour l'État défendeur de prendre toutes les mesures nécessaires pour lever les obstacles à la candidature du requérant à la prochaine élection présidentielle).

[Glory Cyriaque Hossou et un autre c. République du Bénin](#), ordonnance (mesures provisoires), 25 septembre 2020 – (Compétence *prima facie* – Risque réel et imminent – Préjudice irréparable – Retrait par le Bénin de sa déclaration d'acceptation de la compétence de la Cour pour les requêtes individuelles – Mesures provisoires relevant de demandes au fond).

Les requérants alléguaient que le retrait par le Bénin, le 25 mars 2020, de sa déclaration d'acceptation de la compétence de la Cour pour les requêtes individuelles violait la Charte et les « normes internationales des droits de l'homme », sans précision sur les droits potentiellement atteints par ce retrait, si ce n'est la vague mention d'une « régression des droits ». Il est à noter que la Cour africaine, statuant en matière de mesures provisoires, rejette la demande de « mesures provisoires » dont les requérants eux-mêmes n'ont pas exposé dans leur demande en quoi de telles mesures auraient consisté...En revanche, la Cour africaine précise bien que cela ne préjuge pas du fond : la Cour africaine aura bien à se prononcer sur la licéité internationale du retrait de sa déclaration par le

Bénin, si sa compétence et la recevabilité de la requête sont établies. Cela étant, l'affaire risque de ne pas satisfaire les attentes des requérants : dans l'affaire [Ingabire Victoire Umuhoza c. République du Rwanda](#) (arrêt sur la compétence, 3 juin 2016, req. n°003/2014), la Cour africaine avait éclairci les conséquences procédurales du retrait par un État de sa déclaration d'acceptation mais n'avait aucunement considéré qu'un tel retrait était illicite car contraire à des droits protégés par la Charte ou d'autres normes internationales.

[Conaïde Togia Latondji Akouedenoudje c. République du Bénin](#), ordonnance (mesures provisoires), 25 septembre 2020 – (Compétence *prima facie* – Risque réel et imminent – Préjudice irréparable – Absence de preuve de la réalité et de l'imminence du préjudice irréparable).

[Laurent Gbagbo c. République de Côte d'Ivoire](#), ordonnance (mesures provisoires), 25 septembre 2020 – (Compétence *prima facie* – Risque réel et imminent – Préjudice irréparable – Suppression d'une condamnation pénale du casier judiciaire du requérant – Inscription en tant qu'électeur).

[Benedicto Daniel Mallya c. République unie de Tanzanie](#), ordonnance (radiation du rôle), 25 septembre 2020, req. n°018/2015.

[Abdallah Ally Kulukuni c. République unie de Tanzanie](#), ordonnance (radiation du rôle), 25 septembre 2020, req. n°007/2018.

[Bernard Anbataayela Mornah c. République du Bénin, Burkina Faso, République de Côte d'Ivoire, République du Ghana, République du Mali, République du Malawi, République unie de Tanzanie, République de Tunisie](#), requête en intervention déposée par la République arabe sahraouie démocratique, 25 septembre 2020, req. en intervention n°001/2020.

[Bernard Anbataayela Mornah c. République du Bénin, Burkina Faso, République de Côte d'Ivoire, République du Ghana, République du Mali, République du Malawi, République unie de Tanzanie, République de Tunisie](#), requête en intervention déposée par la République de Maurice, 25 septembre 2020, req. en intervention n°002/2020.

Ces deux requêtes en interventions méritent d'être signalées, tant du point de vue du fond de l'affaire portée devant la Cour africaine que des raisons qui justifient l'intervention de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et de Maurice. Le requérant, un responsable politique ghanéen, allègue que les États défendeurs n'ont pas protégé la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de la RASD et allègue qu'il s'agit de violations de l'Acte constitutif de l'Union africaine, de la Charte africaine, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le requérant considère que l'acte par lequel l'Union africaine a réadmis le Maroc comme État membre porte atteinte aux droits du peuple sahraoui, et notamment son droit à l'autodétermination, compte tenu du fait que le Maroc occupe une partie substantielle du Sahara occidental. Le requérant ne pouvant pas agir contre l'Union africaine elle-même devant la Cour, ni contre l'ensemble des États membres, pour la décision de réadmettre le Maroc, il s'est tourné vers la seule voie contentieuse qui pouvait lui être ouverte, à savoir attirer les États membres de l'UA qui acceptent la compétence de la Cour pour des requêtes individuelles, soit les huit États défendeurs (une exception : la Gambie, qui a accepté la compétence de la Cour après l'introduction de la requête et ne pouvait donc pas être désignée comme État défendeur lors de son introduction).

Il faut néanmoins rappeler que parmi ces huit États défendeurs, la Tanzanie, le Bénin et la Côte d'Ivoire ont notifié leur retrait de l'acceptation de la compétence de la Cour, retrait qui n'a cependant pas encore produit effet.

S'agissant de l'intérêt à agir des deux États, celui de la RASD est évident puisqu'il s'agit d'une situation qui porte atteinte aux droits fondamentaux du peuple sahraoui. Il convient de rappeler que la RASD est un État membre de l'Union africaine et est partie à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et au Protocole d'Ouagadougou instituant la Cour africaine : c'est en cette qualité d'État partie à ces traités que la RASD a pu demander à intervenir dans cette affaire, intervention acceptée par la Cour africaine.

En ce qui concerne Maurice, celle-ci allègue que son intervention est justifiée par le fait qu'elle est un État dont la décolonisation n'est pas achevée et, à ce titre, qu'il est nécessaire qu'elle défende le droit à la décolonisation dans le cadre africain. La République de Maurice fait ici référence à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice *Effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965* du 25 février 2019, dans lequel la CIJ a en effet considéré que la décolonisation de Maurice n'était pas achevée tant que l'archipel des Chagos restait sous administration britannique.

Il s'agit à notre connaissance de la première affaire portée devant la Cour au sujet de la situation au Sahara occidental. Le Royaume du Maroc n'accepte pas la compétence de la Cour puisqu'il n'a pas signé ni ratifié le Protocole portant création de la Cour, qui lui donnerait compétence pour des affaires portées contre lui. C'est donc par ce « biais détourné » que la Cour africaine pourra se prononcer sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental et, incidemment, sur la licéité internationale de l'occupation de ce territoire par le Maroc.

ACTIVITES DES ORGANES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Assemblée générale des Nations Unies

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

[A/RES/74/307](#) : Une riposte unie face aux menaces sanitaires mondiales : lutter contre la COVID-19

[A/RES/74/306](#) : Action globale et coordonnée face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)

[A/RES/74/305](#) : Consolider les acquis et intensifier l'action menée pour lutter contre le paludisme et l'éliminer dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, à l'horizon 2030

[A/RES/74/304](#) : Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire

[A/RES/74/303](#) : Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

[A/RES/74/302](#) : Application des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

[A/RES/74/301](#) : Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

[A/RES/74/300](#) : Situation des déplacés et des réfugiés d'Abkhazie (Géorgie) et de la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud (Géorgie)

Conseil de sécurité des Nations Unies

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

[S/RES/2545\(2020\)](#) : Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

[S/RES/2544\(2020\)](#) : UNITAD Lettre du Président du Conseil sur le résultat du vote ([S/2020/917](#)) et les détails du vote ([S/2020/920](#))

[S/RES/2543\(2020\)](#) : La situation en Afghanistan

[S/RES/2542\(2020\)](#) : La situation en Libye

Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés

Avec la contribution d'Eloise Petit-Prévost, doctorante à l'Université d'Angers

Pas d'activités à signaler pour le mois de septembre 2020.

Comité des travailleurs migrants

Avec la contribution d'Emilie Hetreau, doctorante à l'Université d'Angers

Appel à commentaires : projet d'observation générale n°5 (2020) sur les droits des migrants à la liberté et à la protection contre la détention arbitraire. Date limite de soumission le 30 octobre 2020.

<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/CMW/Pages/CFI-GC5-2020.aspx>

PUBLICATIONS DES BLOGS EN RAPPORT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL

Blogs de langue française

Multipol

F. ZEYNALOV, [La guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan : les affrontements de Tovuz et les difficultés d'une solution pacifique](#), 5 septembre 2020.

C. MAIA, [Les Pays-Bas prêts à poursuivre la Syrie pour torture devant la justice internationale](#), 19 septembre 2020.

Le Club des Juristes

T. HERRAN, [Julian Assange : la bataille autour de son extradition vers les Etats-Unis se poursuit](#), 21 septembre 2020.

A. ANTOINE, [Brexit : un projet de loi controversé publié par le gouvernement britannique](#), 21 septembre 2020.

T. FLEURY GRAFF, [Le « système Dublin » remis en cause par la présidente de la Commission européenne](#), 23 septembre 2020.

Blogs de langue anglaise

Avec la contribution de Maria Gudzenko, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille

[AJIL Unbound – online-only publication and blog of the American Journal of International Law](#)

A. O. Sykes, « [Introduction to the Symposium on Ruth Mason, "The Transformation of International Tax"](#) », 14 septembre 2020.

R. S. Avi-Yonah, « [A Positive Dialectic: Beps and The United States](#) », 14 septembre 2020.

W. Cui, « [What is Unilateralism in International Taxation?](#) », 14 septembre 2020.

L. V. Faulhaber, « [Diverse Interests and International Legitimation: Public Choice Theory and the Politics of International Tax](#) », 14 septembre 2020.

W. Alschner, « [Shifting Design Paradigms: Why Tomorrow's International Economic Law May Look More Like the Tax Regime than the WTO](#) », 14 septembre 2020.

[Armed Groups and International Law](#)

A. Trigoso, « [Worshipping and destruction of the Timbuktu Tombs: Islamic Law and IHL have something to share](#) », 4 septembre 2020.

A. Trigoso, « [Worshipping and destruction of the Timbuktu Tombs: Islamic Law and IHL have something to share – Part II](#) », 7 septembre 2020.

[ASIL Insights - American Society of International Law](#)

J. Zhou, « [New WTO Ruling on National Security in Qatar-Saudi Arabia Case and its Impact on South Korea-Japan Dispute](#) », 3 septembre 2020.

K. W. Gray, « [First Indictment Announced at the Kosovo Specialist Chambers](#) », 10 septembre 2020.

R. Joshi, « [Force Majeure under the ILC Draft Articles on State Responsibility: Assessing its Viability Against COVID-19 Claims](#) », 17 septembre 2020.

L. Lixinski, V. P. Tzevelekos, « [The Hagia Sophia, Secularism, and International Cultural Heritage Law](#) », 22 septembre 2020.

[Asser International Sports Law blog Our International Sports Law Diary](#)

T. Terraz, « [International and European Sports Law – Monthly Report – June - August 2020](#) », 4 septembre 2020.

M. Viret, « [Chronicle of a Defeat Foretold: Dissecting the Swiss Federal Tribunal's Semenya Decision](#) », 9 septembre 2020.

J. Anderson, « [Caster Semenya at the SFT – in 10 points](#) », 10 septembre 2020.

R. Pielke, « [Caster Semenya Case Exposes Design Flaws in International Sports Governance](#) », 10 septembre 2020.

D. Mavromati, « [Selected procedural issues – and questions – arising out the Caster Semenya Judgment of the Swiss Federal Tribunal](#) », 11 septembre 2020.

K. Gerenni, « [The SFT's Semenya Decision under European human rights standards: Conflicting considerations and why a recourse could be successful at Strasbourg](#) », 15 septembre 2020.

F. Shahlaei, « [The Semenya Decision of the Swiss Federal Tribunal: Human Rights on the Bench](#) », 17 septembre 2020.

A. Brown, « [SFT rejects Semenya appeal: nothing changes](#) », 21 septembre 2020.

[DCU Brexit Institute](#)

C. McCorkindale, « [The Continuity Bill is Dead, Long Live the Continuity Bill – Regulatory Alignment and Divergence in Scotland Post-Brexit](#) », 7 septembre 2020.

H. Kassim, « [Forward, Back, or Standing-still? EU-UK Negotiations on the Future Relationship: Round Eight](#) », 10 septembre 2020.

C. Barnard, « [The Internal Market Bill and EU Law](#) », 15 septembre 2020.

C. Rice, « [The Internal Market Bill and Northern Ireland](#) », 18 septembre 2020.

A. S. Reid, « [The Rule of Law, the UK's Advocate-General and Brexit](#) », 21 septembre 2020.

K. Ollerenshaw, « [Retained EU Case Law: A Fourth Option](#) », 28 septembre 2020.

P. Mariani, « [The Rejection of the Referendum to end EU – Switzerland Free Movement of Persons: a Good News for Europe](#) », 30 septembre 2020.

[EJIL : Talk ! – Blog of the European Journal of International Law](#)

O. Martin-Ortega, C. Methven O'Brien, « [Mandatory Human Rights Due Diligence: options of monitoring, enforcing and remedy under the future EU legislation](#) », 1 septembre 2020.

I. Risini, G. Ulfstein, « [Liechtenstein v Czech Republic before the European Court of Human Rights](#) », 7 septembre 2020.

T. Papic, « [On Hezbollah, Huawei, Homosexuality, Sharon Stone and a Chainsaw: The Economic Normalization Agreement between Serbia and Kosovo](#) », 8 septembre 2020.

O. Kelleher, « [The Supreme Court of Ireland's decision in Friends of the Irish Environment v Government of Ireland \("Climate Case Ireland"\)](#) », 9 septembre 2020.

K. Daugirdas, « [International Organizations as Creators of International Law: A Good Thing? A Reply to Jan Klabbers](#) », 10 septembre 2020.

D. Peat, « [Book Symposium: Comparative Reasoning in International Courts and Tribunals: A Very Brief Introduction](#) », 14 septembre 2020.

R. Gardiner, « [Book Symposium: Comparative Reasoning in International Courts and Tribunals](#) », 14 septembre 2020.

- Y. McDermott Rees, « [Book Symposium: Comparative Reasoning in International Courts and Tribunals](#) », 15 septembre 2020.
- A. Tzanakopoulos, « [Book Symposium: Comparative Reasoning in International Courts and Tribunals](#) », 15 septembre 2020.
- D. Peat, « [Book Symposium: Comparative Reasoning in International Courts and Tribunals: A Response](#) », 15 septembre 2020.
- M. Milanovic, « [Book Symposium: Comparative Reasoning in International Courts and Tribunals: Wrap-Up](#) », 16 septembre 2020.
- R. Spano, « [Luzius Wildhaber \(1937-2020\), President of the European Court of Human Rights: A Tribute](#) », 16 septembre 2020.
- A. A. Cançado Trindade, « [In Memoriam Luzius Wildhaber](#) », 16 septembre 2020.
- C. Ferstman, T. Obel Hansen, « [The Overseas Operations \(Service Personnel and Veterans\) Bill 2019-2021: A Pragmatic Response to Over-Zealous Claims Against the Military or a Vehicle for Impunity? Introduction to the Symposium on the Overseas Operations \(Service Personnel and Veterans\)](#) », 17 septembre 2020.
- N. Quenivet, « [Occupational Hazards of Soldiers – A Critique of Section 3 of the Overseas Operations \(Service Personnel and Veterans\) Bill 2019-21](#) », 17 septembre 2020.
- D. Holder, « [The Overseas Operations \(Service Personnel and Veterans\) Bill and the Irish Sea: risks of reciprocal application to the legacy of the Northern Ireland conflict](#) », 18 septembre 2020.
- E. Stubbins Bates, « [Legislating by Soundbite: The Overseas Operations \(Service Personnel and Veterans\) Bill](#) », 18 septembre 2020.
- A. Sari, « [The Duty to Derogate: Suspending Human Rights in a Very Limited and Specific Way?](#) », 18 septembre 2020.
- L.-J. Wagner, « [Nationality as we know it? – A note on the genuine link](#) », 21 septembre 2020.
- O. W. Pedersen, « [The European Convention of Human Rights and Climate Change – Finally!](#) », 22 septembre 2020.
- P. Ranjan, « [Narendra Modi's Nationalist-Populism in India and International Law](#) », 24 septembre 2020.
- G. de Búrca, M. Hailbronner, M. Prieto Rudolphy, « [Gender in Academic Publishing](#) », 25 septembre 2020.

V. Shikhelman, « [Implementing Decisions of International Human Rights Institutions – Evidence from the United Nations Human Rights Committee: A Rejoinder to Ullmann and von Staden](#) », 28 septembre 2020.

T. Ruys, C. Ryngaert, « [Secondary Sanctions: A Weapon Out of Control? Part I: Permissibility of the sanctions under the law of jurisdiction](#) », 30 septembre 2020.

T. Ruys, C. Ryngaert, « [Secondary Sanctions: A Weapon Out of Control? Part II: The legality of secondary sanctions under conventional law and the IMF's tacit approval procedure for payment restrictions inspired by security concerns](#) », 30 septembre 2020.

[EU Immigration and Asylum Law and Politics](#)

G. Cornelisse, « [Judicial dialogue about the Return Directive: Which role for courts in an era of executive governance?](#) », 1 septembre 2020.

I. Goldner Lang, « [Which connection between The Greek-Turkish border, the Western Balkans route and the ECtHR's judgment in ND and NT?](#) », 4 septembre 2020.

U. Brandl, P. Czech, « [A human right to seek refuge at Europe's external borders: The ECtHR adjusts its case law in M.K. vs Poland](#) », 11 septembre 2020.

D. Thym, « [European Realpolitik: Legislative Uncertainties and Operational Pitfalls of the 'New' Pact on Migration and Asylum](#) », 28 septembre 2020.

[EU Law Analysis](#)

S. Peers, « [First analysis of the EU's new asylum proposals](#) », 25 septembre 2020.

A. Marletta, « [The Commission 'Guidance' on facilitation and humanitarian assistance to migrants](#) », 29 septembre 2020.

[EUROPEAN LAW BLOG - News and Comments on EU Law](#)

E. Bonadio, L. McDonagh, « [The UKSC resolves a patent dispute but stirs conflict between advocates of monopolistic rights and defenders of competition](#) », 10 septembre 2020.

D. Kafteranis, R. Brockhaus, « [Time to reconsider Strasbourg's whistleblower case law](#) », 21 septembre 2020.

F. Dumortier, V. Papakonstantinou, P. De Hert, « [EU sanctions against cyber-attacks and defense rights: Wanna Cry?](#) », 28 septembre 2020.

[Herbert Smith Freehills – Public international law blog](#)

A. Cannon, V. Naish, O. Dementyeva, « [Agreement For The Termination Of Intra-EU BITS Enters Into Force](#) », 8 septembre 2020.

A. Cannon, « [6TH Annual EFILA Lecture: “Investors’ perceptions of ISDS – A Moral Philosophy Approach to ISDS”](#) », 17 septembre 2020.

[Humanitarian Law & Policy](#)

J. Arman, « [GCIII Commentary: protecting the honour of prisoners of war](#) », 3 septembre 2020.

B. Sheppard, « [Protecting education from attack during COVID-19: a new day, a new call to action](#) », 9 septembre 2020.

J. Markt, « [COVID-19 and its impact on persons with disabilities](#) », 17 septembre 2020.

[International Law Studies](#)

C. J. Benziger, « [International Ecocide: Criminalizing the Widespread Destruction of our Global Habitat](#) », 25 septembre 2020.

[IntLawGrrls](#)

P. Tara, « [Interview with Professor Sital Kalantry](#) », 8 septembre 2020.

J. Trahan, « [Bully Tactics by the US Administration in an Attempt to Ensure Impunity](#) », 9 septembre 2020.

L. M. Ibrahim, « [Autonomous Weapons Systems: Perpetuating the Gender Bias in Armed Conflict?](#) », 10 septembre 2020.

M. Kong, « [International Cooperation in a post-Covid-19 Era – China’s Credibility Dilemma and a Possible Way out](#) », 11 septembre 2020.

J. King, « [Using Open-Source Investigations to Protect and Preserve Cultural Heritage](#) », 30 septembre 2020.

JURIST

V. Kalra, V. Deshmukh, « [Assessing the Status of Hagia Sophia as a 'Mosque' under the UNESCO Convention](#) », 2 septembre 2020.

M. Mohamadi, « [Reflections on the Judgment of the International Court of Justice on the Qatar Air Restrictions Case](#) », 8 septembre 2020.

A. Poorhashemi, « [US Sanctions Against the International Criminal Court: Where is International Law Going?](#) », 15 septembre 2020.

S. Gupta, « [A Resolution for International Disputes in Greco-Turkish Seas](#) », 17 septembre 2020.

A. Kotwal, I. Goel, « [Unpacking Bias as Justification for Arbitrator Dismissal Across the World](#) », 22 septembre 2020.

K. Devnani, « [Uighur Muslims: A Community on the Verge of Extinction](#) », 25 septembre 2020.

Just Security

B. Van Schaack, « [The Int'l Criminal Court Executive Order: Global Reactions Compiled](#) », 1 septembre 2020.

B. Van Schaack, « [The Disturbing Links in Trump's Transactional Foreign Policy: A New Post-Mortem on Guatemala's Impunity Commission](#) », 10 septembre 2020.

A. Alaoudh, M. Eisner, « [The Verdict in the Khashoggi Murder Isn't Final By Any Stretch](#) », 21 septembre 2020.

Kluwer Arbitration Blog

M. Han, A. Ray, « [Allocating Pre-award Interest When a Procedural Delay is Beyond Parties' Control](#) », 1 septembre 2020.

C. Sim, « [SIAC Congress Recap: Interviews with our Editors – Perspectives from Singapore with Ariel Ye](#) », 2 septembre 2020.

P. Prasad, « [SIAC Congress Recap: SIAC Virtual Congress 2020 Plenary Session on the Challenges and Changing Landscape](#) », 3 septembre 2020.

S. Lee, L. Zhe Ning, « [SIAC Congress Recap: This House believes that Virtual Hearings are just as effective as In-Person Hearings](#) », 4 septembre 2020.

J. Claxton, L. Nottage, A. Ubilava, « [Pioneering Mandatory Investor-State Conciliation Before Arbitration in Asia-Pacific Treaties: IA-CEPA and HK-UAE BIT](#) », 5 septembre 2020.

I. Madaan, C. Prakhar, « [A Dialogue on International Arbitration and Insolvency](#) », 6 septembre 2020.

S. A. Mir, « [Egypt's Personal Data Protection Law and Arbitration: The Ambiguous Position](#) », 7 septembre 2020.

V. Leclerc, B. Rigaudeau, « [A Third-Party, One Arbitration Agreement, Two Approaches: The French Courts' Views on the Law Applicable to the Arbitration Agreement in Kabab-Ji v. Kout Food Group](#) », 8 septembre 2020.

G. Rizzo Amaral, « [Arbitrators' Duty to Disclose: a Tale of Two Jurisdictions](#) », 9 septembre 2020.

M. Scherer, « [Asynchronous Hearings: The Next New Normal?](#) », 9 septembre 2020.

J. Lowther, A. Ahlin, « [Cloaked by the Sovereign Veil: Recent Swedish Decision Applies Sovereign Immunity "Categorically"](#) », 10 septembre 2020.

A. Stocker, « [Taming Achmea: The Addiko Tribunal Pulls the Handbrake](#) », 11 septembre 2020.

D. Loh, « [Interviews with Our Editors: Arbitration Tips, Thoughts and Tattle from Dr Ma Yi of SHIAC](#) », 13 septembre 2020.

M. Maravela, « [UNCITRAL Working Group II: An Introduction and Update](#) », 14 septembre 2020.

C. Baltag, « [UNCITRAL Working Group II: Investment Disputes and Expedited Arbitration: A Probable Symbiosis?](#) », 15 septembre 2020.

Patricia Shaughnessy, « [UNCITRAL Working Group II: Expedited Arbitration Provisions as Stand-Alone Rules, or Appendix and When Should They Apply?](#) », 16 septembre 2020.

R. Rangachari, « [UNCITRAL Working Group II: Testing Durability: Due Process, Expedited Procedures, and UNCITRAL's Best Fit Model](#) », 17 septembre 2020.

G. Walters, E. Valentine, « [UNCITRAL Working Group II: Does Expedited Equal Efficient?](#) », 18 septembre 2020.

G. Cordero-Moss, « [UNCITRAL Working Group II: Early Dismissal and Preliminary Determination in Expedited Arbitration?](#) », 19 septembre 2020.

- T. G. Allen, « [UNCITRAL Working Group II: Procedural Tradeoffs to Reach Efficiency in Expedited Arbitration and Why Financial Threshold Should Not Be the Only Triggering Factor](#) », 20 septembre 2020.
- W. Sun, « [Right of Clarification by the Arbitral Tribunal: the Approach in PR China](#) », 21 septembre 2020.
- P. Živković, « [Back to Basics: The Law Applicable to an Arbitration Agreement under Swedish Law](#) », 22 septembre 2020.
- L. Greenwood, S. Jhangiani, « [Women's Voices Matter: the Case for the Extinction of Manels](#) », 22 septembre 2020.
- P. Mori Bregante, A. Álvarez Calderón, « [For Whom The Bell Tolls: Is The Red-Flags Standard's Application Enough To Prove Corruption In International Arbitration?](#) », 23 septembre 2020.
- Tadas Varapnickas, Patricija Rukštelytė, « [Lithuania's Aspirations to Become a Preferred Seat of Arbitration: Is It Ready Yet?](#) », 23 septembre 2020.
- Y. Hu, C. von Wunschheim, « [Opening of Mainland China Arbitration Market to Foreign Institutions: Is It Happening, Really?](#) », 24 septembre 2020.
- H. El-Kady, « [The New Landmark African Investment Protocol: A Quantum Leap for African Investment Policy Making?](#) », 24 septembre 2020.
- C. Pollard, « [Standardising Technology's Contractual Relationships and Alternative Dispute Resolution – The Construction Industry as a Model](#) », 25 septembre 2020.
- W. Gonzales Lozano, N. Masumy, « [Online Dispute Resolution Platforms: Cybersecurity Champions in the COVID-19 Era? Time for Arbitral Institutions to Embrace ODRs](#) », 25 septembre 2020.
- A. Singh Chauhan, « [Future of AI in Arbitration: The Fine Line Between Fiction and Reality](#) », 26 septembre 2020.
- L. Pheula Sales, « [Varig Case and Implied Consent: Is the Signing of an Amendment Sufficient?](#) », 26 septembre 2020.
- M. Soldatenko, O. Izotov, « [Ticking Bomb of ICSID Awards' Enforcement in Ukraine: Successful but Incorrect](#) », 27 septembre 2020.
- E. Shirlow, « [Investor-State Arbitration Meets Mediation: Developments, Intersections and Future Trajectories](#) », 28 septembre 2020.
- R. Tan, « [Investor-State Arbitration Meets Mediation: The Singapore Convention on Mediation as Game-Changer](#) », 29 septembre 2020.
- E. Shirlow, « [Investor-State Arbitration Meets Mediation: Potential Problems?](#) », 30 septembre 2020.

Leiden Law Blog

J. Vleggeert, « [State Aid: time to investigate informal capital rulings](#) », 18 septembre 2020.

G. Bellenghi, « [Covid-19. A black swan in the development of the Islamic Triangle?](#) », 24 septembre 2020.

Opinio Juris

P. Askary, S. Etezazian, « [Critical Pedagogy Symposium: Critical Pedagogical Approaches towards International Law Teaching in Iran–From Classroom to Virtual Space](#) », 1 septembre 2020.

F. Shako, « [Critical Pedagogy Symposium: Is Attempting to Teach Critical Legal Scholarship Virtually the Real Pandemic?](#) », 1 septembre 2020.

A. Shenoy, « [Critical Pedagogy Symposium: Teaching Critical International Law in the Time of COVID-19—A View from Nepal](#) », 2 septembre 2020.

N. Aboueldahab, « [Critical Pedagogy Symposium: A Classroom Without Borders–Globally Integrating Legal Education](#) », 2 septembre 2020.

S. Lee, « [Critical Pedagogy Symposium: Critical International Legal Pedagogy in a Virtual Learning Climate–DILA's Digital Lecture Series](#) », 2 septembre 2020.

B. Ciaran Browne, « [Critical Pedagogy Symposium: Teaching Palestine–Recognising and Responding to the Dangers of Online Learning](#) », 3 septembre 2020.

J. Ramasubramanyam, « [Critical Pedagogy Symposium: Put Up or Shut Up–Iconoclasm and Precarious Teaching Contracts in the Neoliberal Academe](#) », 3 septembre 2020.

P. Pillai, « [Canada and The Netherlands: New Intervention in The Gambia v Myanmar at the International Court of Justice](#) », 3 septembre 2020.

R. Sen, « [Critical Pedagogy Symposium: The Emotional Labour of Teaching–A Feminist Critique of Teaching Critical International Law](#) », 3 septembre 2020.

D. Dhonchak, « [Rule 50 of the Olympic Charter—Protesting Racial Inequality](#) », 4 septembre 2020.

T. Goyal, D. Gupta, « [Sea Level Rise and Its Implications in International Law](#) », 4 septembre 2020.

N. Goshal, « [Transgender, Third Gender, No Gender: Rights Perspectives on Laws Assigning Gender. Part I](#) », 4 septembre 2020.

N. Goshal, « [Transgender, Third Gender, No Gender: Rights Perspectives on Laws Assigning Gender, Part II](#) », 4 septembre 2020.

C. Lopez, « [Symposium: The 2nd Revised Draft of a Treaty on Business and Human Rights—Moving \(Slowly\) in the Right Direction](#) », 7 septembre 2020.

J. Nolan, « [BHR Symposium: Global Supply Chains—Where Art Thou in the BHR Treaty?](#) », 7 septembre 2020.

S. Deva, « [BHR Symposium: The Business and Human Rights Treaty in 2020—The Draft is “Negotiation-Ready”, but are States Ready?](#) », 8 septembre 2020.

J. Aparac, « [BHR Symposium: Business and Human Rights in Armed Conflicts—Exclusion of Corporate International Criminal Liability from the Second Draft Treaty](#) », 8 septembre 2020.

S. Joseph, M. Keyes, « [BHR Symposium: The Business and Human Rights Treaty and Private International Law](#) », 9 septembre 2020.

E. Mangenje, T. Fish Hodgson, « [BHR Symposium: Corporate Accountability, COVID-19 and the Right to Health](#) », 9 septembre 2020.

O. De Schutter, « [BHR Symposium: The Requirement to Practice Due Diligence—A Floor Not a Shield](#) », 10 septembre 2020.

D. Uribe, « [BHR Symposium: Bolstering Human Rights within International Economic Agreements—Reconciling Two ‘Separate Regimes’?](#) », 10 septembre 2020.

M. Krajewski, « [BHR Symposium: Aligning Internal and External Policies on Business and Human Rights – Why the EU Should Engage Seriously with the Development of the Legally Binding Instrument](#) », 11 septembre 2020.

C. Methven O'Brien, « [BHR Symposium: The 2020 Draft UN Business and Human Rights Treaty—Steady Progress Towards Historic Failure](#) », 11 septembre 2020.

U. Gernbeck, K. Höffler, K. Ambos, « [Punitivism Is Not the Desired Panacea Or: Why Good Social Policy Is Also the Best “Corona Policy”](#) », 11 septembre 2020.

R. Mackenzie-Gray Scott, « [A Minimum Standard of Treatment: Improving Labour Practices in the International Law Profession](#) », 11 septembre 2020.

B. McGarry, « [Third-State Intervention in the Rohingya Genocide Case: How, When, and Why? \[Part I\]](#) », 11 septembre 2020.

B. McGarry, « [Third-State Intervention in the Rohingya Genocide Case: How, When, and Why? \[Part II\]](#) », 11 septembre 2020.

- J. Dorsey, « [Transitional Justice Symposium: A Video Tribute to Ruti Teitel from Justice Albie Sachs](#) », 14 septembre 2020.
- R. Teitel, « [Transitional Justice Symposium: An Introduction](#) », 14 septembre 2020.
- K. J. Heller, « [Two Civil-Society Groups Call for Additional Vetting of Prosecutor Candidates](#) », 14 septembre 2020.
- C. Murphy, « [Transitional Justice Symposium: Transitional Justice as a Touchstone for Normative Accounts](#) », 14 septembre 2020.
- M. Böhmer, « [Transitional Justice Symposium: Reflections on the Transitional Moment](#) », 15 septembre 2020.
- F.-J. Quintana, « [Transitional Justice Symposium: Transitional Justice and Enduring Imagination](#) », 15 septembre 2020.
- F. Haldermann, « [Transitional Justice Symposium: Giving Politics Its Due-Late Reflections on Ruti Teitel's Transitional Justice](#) », 15 septembre 2020.
- F. Ní Aoláin, « [Transitional Justice Symposium: On Transitional Justice](#) », 16 septembre 2020.
- T. Waisberg, « [Transitional Justice Symposium: Tracing the Experience of Brazilian Transitional Justice and Its Discontents](#) », 16 septembre 2020.
- M. Totry-Jubran, « [Transitional Justice Symposium: Connecting the Past with the Future of Consolidated Democracies](#) », 16 septembre 2020.
- D. Celermajer, « [Transitional Justice Symposium: Teitel's Conceptual Revolution-Locating Law in Shifting Political Ecologies](#) », 16 septembre 2020.
- I. Rangelov, « [Transitional Justice Symposium: Transitional Justice and the Relationship between Scholarship and Activism](#) », 17 septembre 2020.
- A. Kurze, « [Transitional Justice Symposium: Transitional Justice 2.0-Rebooting Justice in the 21st Century](#) », 17 septembre 2020.
- V. Vegh Weis, « [Transitional Justice Symposium: Building upon Ruti Teitel's Seminal Work-Towards a Transitional Justice Narrative](#) », 17 septembre 2020.
- C.-Y. Huang, « [Transitional Justice Symposium: Law's Liberation](#) », 18 septembre 2020.
- R. Teitel, « [Transitional Justice Symposium: Transitional Justice Decades On-The Dialogue Continues](#) », 18 septembre 2020.
- F. D'Alessandra, S. Rapp, « [Anchoring Accountability for Mass Atrocities: Providing the Support Necessary to Fulfil International Investigative Mandates](#) », 18 septembre 2020.

F. D'Alessandra, S. Rapp, K. Sutherland, « [Anchoring Accountability for Mass Atrocities: Providing the Permanent Support Necessary to Fulfil International Investigative Mandates \(Part II\)](#) », 18 septembre 2020.

F. D'Alessandra, S. Rapp, K. Sutherland, « [Anchoring Accountability for Mass Atrocities: Providing the Permanent Support Necessary to Fulfil International Investigative Mandates \(Part III\)](#) », 19 septembre 2020.

International Commission of Jurists, « [Q & A with Facebook on Myanmar](#) », 20 septembre 2020.

J.-M. Simon, « [On the Mandate of the UN Fact-Finding Mission on Venezuela to Identify Individuals Allegedly Responsible for the Commission of Crimes Against Humanity](#) », 23 septembre 2020.

M. O'Brien, « [The RBG Legacy: Equality and Inspiration](#) », 23 septembre 2020.

J. Foukona, « [Symposium Exploring the Crime of Ecocide: Climate Change Crisis in the Pacific-What Role Can International Criminal Law Play?](#) », 23 septembre 2020.

S. Chin, « [Symposium Exploring the Crime of Ecocide: Can Deforestation Amount to Ecocide?](#) », 24 septembre 2020.

A. Greene, « [Symposium Exploring the Crime of Ecocide: Rights of Nature and Ecocide](#) », 24 septembre 2020.

T. Mehta, « [Symposium Exploring the Crime of Ecocide: Accountability for Environmental Destruction-Ecocide in National and International Law \(Part I\)](#) », 25 septembre 2020.

T. Mehta, « [Symposium Exploring the Crime of Ecocide: Accountability for Environmental Destruction-Ecocide in National and International Law \(Part II\) The Way Forward](#) », 25 septembre 2020.

T. Davi, « [Judicial Dialogue between the Three Human Rights Courts on the Impact of COVID-19 on Human Rights: Extracting the Essentials](#) », 25 septembre 2020.

A. Kleczkowska, « [Three Reasons Why the International Community Should Engage with the Situation in Belarus](#) », 25 septembre 2020.

S. De Vido, « [COVID-19 and the "Gender Crisis": More of a Need for the Istanbul Convention, Not Less](#) », 28 septembre 2020.

M. Kardon Weber, « [Human Rights as Human Rights: Generating Enforceable Human Rights Standards by Shifting the Intrastate Solution from Moral Rhetoric to Strategic Legal Discourse \(Part I\)](#) », 28 septembre 2020.

M. Kardon Weber, « [Human Rights as Human Rights: Generating Enforceable Human Rights Standards by Shifting the Intrastate Solution from Moral Rhetoric to Strategic Legal Discourse \(Part II\)](#) », 28 septembre 2020.

F. Matahati Muhammadin, « [Islamic Laws of War and International Humanitarian Law: Big Homework for Islamic Jurists](#) », 29 septembre 2020.

P. Pillai, « [On the Anvil: The Netherlands v. Syrian Arab Republic at the International Court of Justice?](#) », 29 septembre 2020.

J. Min Tan, « [Constructing a Case against Myanmar: New Developments and a Question on Evidence](#) », 29 septembre 2020.

B. Sheppard, « [European Court's School Shooting Ruling and Its Wider Implications](#) », 30 septembre 2020.

L. Holzer, « [The Decision of the Swiss Federal Supreme Court in the Caster Semenya Case: A Human Rights and Gender Analysis](#) », 30 septembre 2020.

A. Chandran, V. Nambiar, « [India – China Conflict, POWs and the IHL Selectivity Redux](#) », 30 septembre 2020.

[QIL: Questions of International Law, Questions de Droit International, Questioni di Diritto Internazionale](#)

R. A. Wessel, « [The blurring distinction between public and private in international dispute resolution](#) », 30 septembre 2020.

E. Kassoti, J. Odermatt, « [The principle of autonomy and international investment arbitration: Reflections on Opinion 1/17](#) », 30 septembre 2020.

L. Pantaleo, « [The future of investment arbitration in the light of Opinion 1/17](#) », 30 septembre 2020.

[RLI Blog on Refugee Law and Forced Migration](#)

J. Crisp, « [The end of the road? Rejected asylum seekers in the Global South](#) », 7 septembre 2020.

G. Bakshi, « [Hungary: An unsafe haven for LGBTI+ asylum seekers?](#) », 22 septembre 2020.

A. C. Burlin, R. Ahmad, « [Recognition beyond RSD: Civil and legal documentation for Syrian refugees in Jordan](#) », 25 septembre 2020.

P. Saxena, « [Solidarity in the times of pandemic: How the Rohingya refugees can survive the COVID-19 and beyond through socio-economic inclusion](#) », 29 septembre 2020.

[Strasbourg Observers](#)

M. Klaassen, « [A right to regularize unlawful residence? Pormes v. Netherlands untangled](#) », 18 septembre 2020.

V. Khanna, N. Mavronicola, « [Living with HIV/AIDS in Prison: Segregation and Othering Endorsed by the ECtHR in Dikaïou v Greece](#) », 21 septembre 2020.

H. Kaplankaya, « [European Court President Spano's Visit to Turkey and Its Repercussions](#) », 28 septembre 2020.

[Verfassungsblog](#)

N. Guggenberger, « [The Epic Battle for the Soul of Antitrust. Epic v. Apple & Google](#) », 2 septembre 2020.

J. Mendes, « [The Contingency of Governance in the EU. Contribution to the online symposium on Poul F. Kjær \(ed\), The law of political economy: Transformations in the function of law \(CUP 2020\)](#) », 3 septembre 2020.

D. Kochenov, G. Butler, « [It's Urgent. The Illegal Appointment of a New Advocate General and What Can be Done to Uphold the Rule of Law in the EU](#) », 3 septembre 2020.

D. Kochenov, G. Butler, « [It's Urgent II. The EU General Court temporarily suspends the attempted appointment of a new Advocate General](#) », 6 septembre 2020.

R. Wolfsteller, « [Contested Justice. Brexit, Human Rights and the Culture War on Europe](#) », 8 septembre 2020.

T. Şirin, N. Umut Orcan, « [The Symbolic Downfall of the ECtHR in Turkish Public Opinion. The Public Image of the Court after Judge Spano's Visit](#) », 9 septembre 2020.

D. Kurban, « [Why Robert Spano should resign as President of the ECtHR](#) », 9 septembre 2020.

D. Kochenov, G. Butler, « [It's Urgent III. AG Sharpston Dismissed in a Radical Move: The Court of Justice Proclaims its Own Lack of Independence](#) », 11 septembre 2020.

R. Vassileva, « [On Coins, Parallel Universes and the Cooperation and Verification Mechanism](#) », 12 septembre 2020.

- T. Crone, « [That Depends. On Eleanor Sharpston's Position as AG, Legal Complexities and Effective Interim Proceedings](#) », 15 septembre 2020.
- N. C. Sánchez León, « [The Crisis of the Organization of American States That is Rocking the Commission on Human Rights](#) », 15 septembre 2020.
- Z. Körtvélyesi, « [Fear and \(Self-\)Censorship in Academia](#) », 16 septembre 2020.
- C. Burke, P. Kulish, « [A Matter of Faith. The Dubious Legality of the UK's Internal Market Bill](#) », 16 septembre 2020.
- C. Baudenbacher, « [Lawful composition – the EFTA Court's approach](#) », 20 septembre 2020.
- N. Idriz, E. Kassoti, « [The External Dimension of EU Migration and Asylum Policy. More Informalisation, Less Protection, Less Rule of Law?](#) », 28 septembre 2020.
- L. Pech, K. Lane Scheppelle, W. Sadurski, « [Before It's Too Late. Open Letter to the President of the European Commission regarding the Rule of Law Breakdown in Poland](#) », 28 septembre 2020.
- C. Molinari, « [Parallel Paths that Need to Cross? EU Readmission Deals and Constitutional Allocation of Powers](#) », 29 septembre 2020.
- A. Ott, « [The "Contamination" of EU Law by Informalization? International Arrangements in EU Migration Law](#) », 29 septembre 2020.
- R. Uitz, « [No Doubt, Lots of Benefit. How Viktor Orbán sows inter-institutional conflict in the EU](#) », 29 septembre 2020.
- N. Idriz, « [A 'Complete' System of Legal Remedies? The EU-Turkey Deal as a Litmus Test](#) », 30 septembre 2020.
- A. Dicle Ergin, « [What Happened at the Greece-Turkey Border in early 2020? A Legal Analysis](#) », 30 septembre 2020.

[Voelkerrechtsblog – Der Blog des Arbeitskreises junger Völkerrechtswissenschaftler*innen](#)

- P.-E. Dupont, « [Invitation to sign: Note on the United States' Claim to activate the snapback mechanism under Security Council Resolution 2231](#) », 3 septembre 2020.
- M. Pappa, « [The Aegean Sea dispute on the edge of escalating. Mapping the legal options between Greece and Turkey](#) », 9 septembre 2020.
- S. Katsoni, « [Where there's smoke, there's fire. On the unlawful detention of asylum seekers to prevent the spread of COVID-19](#) », 10 septembre 2020.

- S. Talmon, « [Thou shalt not 'break international law in a very specific and limited way'. A German perspective on the debate around the United Kingdom Internal Market Bill](#) », 15 septembre 2020.
- I. Risini, J. Batura, L. Kleinert, « [A 'golden age' of inter-state complaints? An interview with Isabella Risini](#) », 16 septembre 2020.
- L. Hofmann, « [Climate change and human rights: a next big step for the Human Rights Committee?](#) », 22 septembre 2020.
- S. M. Spitra, « [Symposium introduction: crimes against humanity](#) », 22 septembre 2020.
- P. Sands, « [A matter of evolution, not invention](#) », 23 septembre 2020.
- D. M. Segesser, « [Civilizing wartime violence? The importance of the "London Hub" for the concept of "Crimes against Humanity"](#) », 24 septembre 2020.
- A. Weinke, « [A \(time\) travelling concept. Crimes against humanity – a continuous concept in a changing world?](#) », 28 septembre 2020.
- F. Lee-Winter, « [Return of the Rohingyas. Why underdevelopment effectively hinders the refugees' return to Myanmar](#) », 29 septembre 2020.

Blogs de langue espagnole

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

- Álvaro Paúl Díaz, « [Nuevo caso contra guatemala](#) », 9 septembre 2020.